

Compte rendu
Commission Energie du Pays Pyrénées-Méditerranée
Sorède Salle des Mariages
16 février 2010

Présents

AMOUROUX	Jean	Maire Tresserre
ANDREA	Philippe	Adj Palau del Vidre
AZE	David	CG 66
BAILLES	Christine	Elu Sorède
BAUX	Daniel	Maire La Bastide
BINDA	Camille	Pays Pyrénées-Méditerranée mission énergie/écologie
BONNARD	Dominique	Consultant Reynes
BOURGUIGNON	Kathy	Directrice FDPLS
CALLA	Daniel	Retraité
CANGUILHEM	Pierre	CM St Jean Pla de Corts
CHRYSOSTOME	Antoine	Maire Corsavy
COULLARD	Jean Pierre	Architecte DPLG Collioure
DARBON	Amand	Retraité
DEPONTAILLER-PIRIOU	Lénaïc	Pays Pyrénées-Méditerranée mission SIG/Evaluation
DECOSSE	Chantal	Association les citoyens dans les quartiers de céret
DELAUNAY	Patrick	Architecte DPLG
DHOME	Bernard	DDTM/STS
GALLE	Janine	Retraité
GIMBERNAT	Marc	Adj Théza
IRIBARNE	Jean Luc	CM St Jean Pla de Corts
JANVIER	Daniel	Adj St Genis des Fontaines
JIMENEZ	Céline	Pays Pyrénées-Méditerranée mission développement économique/emploi/formation
KOMAROFF	Yvan	Facilitateur de projet / ECOBATPLR
LEVAUFRE	Hubert	Elevage d'Antan St André
LLONG	Gilbert	Adj Sorède
LOCHEREAU	Jacques	Association les citoyens dans les quartiers de céret
LOUBET	Jean Marie	Viticulteur Sorède
MALLOL	Raymond	Association les citoyens dans les quartiers de céret
MANENT	Francis	Président Pays Pyrénées-Méditerranée
MARESCASSIER	Frédérique	Adj Sorède
MASSINES	Françoise	Chercheur CNRS Sorède
MASSINES	Bernard	Adj Sorède
MAURAN	Patrick	Maire Montauriol
OLIVES	Régis	Enseignant Chercheur
PATRON	Yann	Matière à voir
PORTAFAIX	Laurent	SYDEL 66
PORTEIX	Yves	Maire Sorède
PUIG	Francis	Elu Sorède
PUJOL	Frédéric	OPHLM 66
RAYNAL	Joseph	CAPEB 66 et CMA
SANCHEZ	Antoine	Président Association des Amis du Padre Himalaya
SCHMIDT	Guy	Association Patrimoine PASTOR Sorède
SCHMIDT	Marie	CM Sorède
SELLON	Franck	A fleur de Liège
TAURINYA	Frédéric	Représente M. LOPEZ Amélie les Bains

THEVEN	Vincent	Roussillon Electricité
VALDINOCI	Alain	Elu Sorède
VALENTIN	Gilles	Association les citoyens dans les quartiers de céret
VILA	Marti	Administrateur FDPLS
VILLARD	Nicole	Adj Le Boulou
VOIVRET	Gérard	Scieur Le Boulou
XENE	Elyane	CM Sorède

Excusés

ANDREUX	Christophe	Région Languedoc Roussillon
AYLAGAS	Pierre	Maire Argelès-sur-Mer (Membre du bureau du Pays)
BERNADAC	Clément	Entreprise bâtiment
BEY	Jean Pierre	Retraité
CASALS	Jean René	GRETA
DENIS	Sébastien	EQUINEO
GUERIN		Entreprise
JACQUET	Jean François	Chambre d'Agriculture
KAZANDJIAN	Bernard	ONF
LAMOUREUX	Fabrice	Région Languedoc Roussillon
LAURENT	Anne	Pays Corbières et Minervois
LECCIA	Martine	Chambre de Commerce et d'Industrie
LOPEZ	Jean Pierre	Adj Amélie les bains
MARTIN THERIAUD	Fabienne	DREAL
MORIN	Ivan	Agenda Architecture
NIVELEAU	Jean François	ADEME
NOURY	Roland	Maire de St Jean Lasseille (Membre du bureau du Pays)
PARAYRE	Agnès	Maire Lamanère
PASERO	Jennifer	Indépendant
PENA	Sylvia	Directrice Pays Pyrénées-Méditerranée
PICAS	Claude	Mairie le Perthus
PLANES	Jean Jacques	FFB (Membre du bureau du Pays)
PUIGNAU	Alexandre	Maire Les Cluses (Membre du bureau du Pays)
PUJOL	Jean Luc	Maire Fourques (Membre du bureau du Pays)
PORTELLA	Jean Claude	Maire Cerbère (Membre du bureau du Pays)
RENART	Thibault	Technicien Thuir
RIBERA	Paul	CFA BTP
SIDOS	Mélanie	CRCI
TAURINYA	Pierre	Mairie Brouilla
TORRENT	Alain	Mairie Céret
TRILLAUD	Nicolas	Région Languedoc Roussillon
VACHEY	Céline	ADEME
VALAISON	Marie Claude	Retraité
VAN ENIS	Gerrit	Arc Atura
VIDAL	Eliane	Mairie Port Vendres
WONKAM	Francis	Pays Corbières et Minervois

Remerciements :

Le maire de Sorède, M. Yves PORTEIX, remercie les participants et rappelle le plaisir avec lequel il accueille le Pays. Pour appuyer son propos, il rappelle que la commune est investie dans la mise en œuvre d'un Agenda 21, que pour cela elle a débuté en travaillant sur un plan de déplacement. Il évoque le fait que le Pays est un appui pour mener une telle démarche sachant que lui-même a

obtenu le label. Il évoque le fait que la commission énergie est la bienvenue sur sa commune sachant que celle-ci s'est engagée dans une démarche de diagnostic énergétique des bâtiments publics.

Le Président du Pays Pyrénées-Méditerranée, M. Francis MANENT, remercie les participants ainsi que la commune de participer à cette commission énergie. Il présente le contexte de la commission et rappelle qu'elle a été constituée dans le cadre de la labellisation Agenda 21 afin de contribuer à maintenir un outil de concertation à la disposition des habitants et acteurs du territoire. Il évoque rapidement quelles sont les missions du Pays « *construire un projet de territoire partagé et cohérent* », quelles sont les limites du territoire concerné et les modalités de fonctionnement de l'association loi 1901 du Conseil de Développement du Pays Pyrénées-Méditerranée.

Il présente rapidement l'équipe politique du Pays et en profite pour excuser les Président et Vice Président de la commission énergie, respectivement Messieurs Alexandre PUIGNAU et Jean-Jacques PLANES qui n'ont pu se libérer pour participer à la présente réunion.

Il conclue en présentant l'équipe technique du Pays constituée de 8 agents qu'il définit comme des « *militants dynamiques* ».

Présentation - débat :

Sur la base du support de présentation joint, un rappel de l'historique de l'action du Pays en faveur des thématiques climat-énergie est fait. Les échanges autour de cette présentation ont été les suivants.

Les premiers questionnements concernent le **projet de réforme territoriale**. M. MANENT précise que pour ce qui concerne les Pays, le projet de loi propose de remettre en cause la création de nouvelles structures. Par ailleurs, il précise que le Pays Pyrénées-Méditerranée, de statut associatif, ne pourra pas être remis en cause par ce projet de réforme. Néanmoins, il s'accorde à faire preuve de méfiance pour ce qui concerne le maintien de l'ensemble des dispositifs financiers qui sont à ce jour toujours mobilisables dans les années à venir.

Les seconds échanges émergent au moment de la **présentation des premiers résultats de l'opération groupée de Conseil en Orientation Énergétique** menée en 2009 sur le territoire auprès de 23 communes (voir power point). Les débats tournent autour de la marge de manœuvre existant dans les économies d'énergie.

Il est précisé dans ce cadre, que la comptabilité énergétique est l'une des clés majeures pour la réalisation d'économies (énergétique et financière). Un consultant présent dans la salle constate que l'outil de comptabilité développé dans le cadre de l'opération sur le territoire (ENERCONSO) présente des intérêts substantiels au regard des économies qu'il permet de réaliser.

Quelques échanges ont lieu sur le thème de **l'éclairage public**, les élus présents évoquent la possibilité d'intervention sur ce poste de consommation d'énergie et manifestent leur intérêt par rapport à toute information utile en la matière. Il est fait état de la possibilité, entre autre, de diminuer de 35% le niveau de consommation en réalisant des abaissements de puissance.

Sur ce thème, il est précisé que bien souvent, et notamment dans les communes du littoral qui présentent une forte proportion d'habitations secondaires, de nombreux linéaires de voiries sont éclairés parfois pour très peu de logements occupés.

A ce sujet, l'un des participants insiste sur l'intérêt de travailler sur la base des retours d'expériences afin de gagner du temps et de bénéficier des bonnes (ou mauvaises) pratiques constatées. Il évoque l'existence d'un réseau d'échelle régionale, regroupant l'intégralité des acteurs de l'acte de bâtir qu'il s'agisse des maîtres d'ouvrages (publics ou privés), des architectes, des concepteurs, des artisans... Ce réseau nommé **ECOBATPLR**, dispose d'instances de réflexion collective se réunissant régulièrement. Il invite un maximum de personnes présentes dans la salle, et notamment les élus, à adhérer à cette association afin de bénéficier de toutes ces ressources.

Au moment de présenter le **projet LIFE+** porté par le Pays Pyrénées-Méditerranée, des interrogations se posent sur l'échéancier de l'examen des dossiers auprès de la commission européenne. Il est précisé que la commission doit rendre ses décisions avant la fin du mois de mai 2010, et que dans le cas où la commission répondrait favorablement, les actions pourraient débuter à partir du 1^{er} septembre 2010.

Au moment de présenter les **actions préalables de 2010**, l'un des participants pose la question de la maîtrise d'ouvrage de l'étude énergétique des entreprises. Il demande si un partenariat avec la chambre des métiers a été envisagé. Il est mentionné qu'effectivement les modalités de pilotage de l'opération n'ont pas encore été tout à fait définies.

L'un des participants apporte une information pertinente au regard des échanges préalables : parmi les projets retenus dans le cadre de **l'appel à projet EFFINERGIE** porté par la Région Languedoc-Roussillon en partenariat avec la délégation régionale de l'ADEME,, 5 auront la possibilité d'être intégrés à un projet d'envergure européenne leur permettant d'obtenir un label complémentaire, à savoir « Bâtiments Durables Méditerranéens » (BDM) : <http://www.polebdm.eu/>.

Au moment de présenter les éléments de résultat de **l'enquête éco-construction**, de nombreuses interventions permettent de confirmer qu'il existe un réel besoin en formation à divers niveaux de technicité à proposer à tous les niveaux d'intervention de l'acte de bâtir si l'on souhaite atteindre les objectifs de performance dans le bâtiment escomptés par les ambitieux objectifs supra territoriaux. Il est fait état par ailleurs, d'une réelle mutation du secteur économique du bâtiment et de la nouveauté de certains besoins face à la complexification des projets et notamment l'émergence d'auto constructeurs compétents, ou encore la possibilité d'avoir recours à un consultant pour aider dans la définition des objectifs du projet ou dans l'optimisation de la mise en œuvre des projets.

Pour conclure la commission énergie, il est rappelé que pour **soumettre des projets au titre du contrat de pays 2011**, il est impératif que les porteurs de projets potentiels se fassent connaître à partir de maintenant ! Pour cela, il leur suffit de prendre rendez-vous avec un technicien du Pays et/ou de se rendre sur le site Internet du Pays afin de télécharger les documents d'aide qui y sont disponibles.

M. Francis MANENT remercie les participants, les invite à revenir lors de la première projection dans le cadre du projet « 1 climat 2 conf'...aux bistrotts de pays » du film « sous les pavés la Terre ! » **le 01 avril 2010 à 18h30 à PASSA (salle des fêtes)** et conclue la réunion avec les mots suivants « *La terre ne nous appartient pas, elle nous est prêtée par nos enfants...* ».